

## AIR MAURITIUS (SOUS ADMINISTRATION VOLONTAIRE)

### Air Mauritius : Vers une reprise progressive des vols à compter du 15 juillet 2021

La compagnie nationale d'aviation est fin prête pour accompagner les autorités mauriciennes et plus particulièrement l'industrie touristique pour la reprise. Trois vols par semaine sont programmés de Paris à partir du 14 juillet et la fréquence passera à quatre dès le 1er août.

« Air Mauritius répondra présent pour soutenir Maurice dans sa stratégie de réouverture des frontières. Étant donné l'importance stratégique des activités aériennes, MK jouera pleinement son rôle pour la relance économique du pays. A compter du 15 juillet, nous prévoyons la reprise progressive des vols et graduellement augmenter le nombre de fréquences et de destinations », fait ressortir Sattar Hajee Abdoula, administrateur d'Air Mauritius (MK).

Avec son partenaire Air France, la compagnie d'aviation nationale proposera plusieurs destinations européennes à travers le hub Charles de Gaulle. Par ailleurs, pour soutenir la reprise, Air Mauritius offre des tarifs intéressants, soit à partir de 759 euros (toute taxe comprise) au départ de Paris et ce, à partir du 14 juillet. Air Mauritius multiplie les consultations avec les acteurs principaux du secteur touristique pour rester à l'écoute du marché.

Bien que MK soit sous administration volontaire depuis avril 2020, elle a continué à assurer des vols dans le cadre des activités économiques et humanitaires du pays. Au cours de l'année écoulée, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour permettre à Air Mauritius d'économiser plus de Rs 1,75 milliard annuellement, mais le manque de visibilité sur une sortie de crise sanitaire n'a toujours pas permis, à ce jour, de passer les rênes au conseil d'administration et à la direction de MK.

Compte tenu de la situation actuelle, les administrateurs restent impliqués dans une gestion complexe avec l'objectif d'aider la compagnie à honorer ses engagements financiers.

Les négociations avec plusieurs sociétés de leasing d'avions ont abouti et ces derniers ont fait preuve de bonne volonté pour aider l'entreprise à trouver les meilleures solutions pour toutes les parties prenantes. A titre d'exemple, afin de réduire les coûts de location, les administrateurs ont revu les conditions des contrats de location pour les A350, les A330 NEO et les ATR. La compagnie a également mis en vente quatre avions, à savoir deux A319, qui ont quitté Maurice le samedi 26 juin. Deux A340 quitteront la flotte d'Air Mauritius au cours de la première semaine de juillet.

« Les sociétés de crédit-bail nous font confiance et se montrent compréhensives sur la situation économique de MK. Le propriétaire de l'A330-200 (3B-NBM) est en passe de finaliser le retour de son avion sans appliquer de pénalité pour la durée du contrat restante,

*ce qui est attribué d'excellentes relations avec les bailleurs. Et, contrairement à ce qui a été rapporté dans la presse, cet appareil n'a pas été saisi au Caire »,* affirme Sattar Hajee Abdoula en ajoutant qu'après la vente des A319 et des A340 et éventuellement avec le retour de l'A330-200 (3B-NBM) à son propriétaire, la flotte d'Air Mauritius comprendra alors quatre A350, deux A330 NEO, un A330-200 (3B-NBL) et trois ATR.

*« Ainsi, nous allons pouvoir opérer des vols pour soutenir Maurice dans cette réouverture, tout en ayant un regard pointu sur les coûts d'opération »,* explique l'administrateur de MK. Hormis la France, Air Mauritius compte également opérer sur d'autres destinations, à savoir l'Afrique du sud, l'Inde, le Royaume-Uni, la Malaisie et l'île de la Réunion, entre autres. Les vols vers ces pays se feront selon la situation sanitaire de chaque destination et dans le respect du protocole en vigueur.

Air Mauritius continue à suivre de près les décisions des autorités mauriciennes et celles des différentes destinations dans le monde afin d'ajuster son programme de vols. « Bien que cette période ait été longue et difficile pour les acteurs de l'industrie, la situation sanitaire liée à la Covid-19 complique l'élaboration d'un plan de relance sur le court et moyen terme. Les administrateurs abattent, chaque jour, un réel travail d'équilibriste pour arriver à une proposition acceptable pour toutes les parties prenantes », conclut Sattar Hajee Abdoula

-Fin-

Sattar Hajee Abdoula, FCA  
Arvindsingh K. Gokhool, FCCA

Le 29 juin 2021

Ce communiqué est publié conformément au Listing Rule 11.3 et à la Securities Act de 2005.